

# ATOOUT FRANCE

**FORMATION A DISTANCE\***

MERCREDI 6 ET JEUDI 7 AVRIL 2022,  
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

## **Formation Tourisme et Handicap à l'attention des conseillers en séjour des Offices de Tourisme et plus largement de toute personne en charge de l'accueil de publics**

**Formatrice : Annette Masson, Présidente de l'Association Tourisme & Handicaps**

### **Objectifs**

- Appréhender les quatre principales familles de déficiences et les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir la marque Tourisme et Handicap,
- Apprendre à procéder au recensement de l'offre accessible de votre territoire,
- Apprendre à organiser votre espace d'accueil et à présenter l'offre adaptée de leur territoire (forme : police, contraste...)

### **Compétences acquises à l'issue de la formation**

A l'issue de la formation, les collaborateurs référents Tourisme et Handicaps doivent :

- connaître les quatre principales familles de déficiences et comprendre les différents critères à mettre en œuvre pour obtenir la marque Tourisme et Handicap,
- être capable de procéder au recensement de l'offre accessible de son territoire et organiser son espace d'accueil,
- être en capacité de présenter l'offre adaptée de son territoire (forme : police, contraste...)

### **Public attendu**

Cette formation s'adresse aux collaborateurs des Offices de tourisme, conseillers en séjour, référents Tourisme et Handicap, et plus largement à toute personne en charge de l'accueil de visiteurs et de publics.

### **Outils et méthodes pédagogiques**

Le temps de formation sera partagé entre apports théoriques et mise en situation, tours de table et échanges d'expériences.

### **Moyens techniques**

Le participant devra disposer d'un ordinateur ou une tablette et une connexion Internet.

\*Atout France se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ces formations, ainsi que leur date.

# ATOUT FRANCE

## FORMATION A DISTANCE\*

MERCREDI 6 ET JEUDI 7 AVRIL 2022,  
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

### Méthode d'évaluation et suivi de l'exécution de la formation

- Un questionnaire d'évaluation des compétences et recueil de besoins est complété par les participants en amont de la formation,
- A l'issue de la formation, un questionnaire d'évaluation des acquis est complété par les participants ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

### Support et attestation

Un support de stage et une attestation seront remis à chaque participant à l'issue de la formation. L'attestation sera conforme aux exigences de la Marque dans le cadre de la labellisation d'un Office de Tourisme.

**Dates** : mercredi 6 et jeudi 7 avril 2022, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

**Durée** : 14 heures

**Votre formatrice** : **Annette Masson**, présidente de l'association Tourisme et Handicaps Professionnelle des ressources humaines, après une carrière au sein d'un Tour Opérateur, Annette Masson est engagée depuis près de 20 ans à mobiliser les acteurs du tourisme pour rendre accessible les activités de vacances et de loisirs aux personnes en situation de handicap. Créatrice et présidente de l'Association Tourisme & Handicaps, Annette Masson a participé à la création et au développement des marques d'Etat *Tourisme & Handicap* et *Destination pour tous*. Le soutien à ces marques et les formations d'accueil qu'elle anime, permettent aux personnes handicapées de vivre des expériences en toute confiance.

### Tarifs de la formation

Tarif Adhérent de Atout France : 665 € HT, 798 € TTC

Tarif non Adhérent : 885 € HT, 1 062 € TTC

Le coût de cette formation peut être pris en charge par votre OPCO (Afdas, Akto, Atlas, Uniformation, Opco2i)

### Accessibilité

En cas de mobilité réduite d'un inscrit, nécessitant une adaptation particulière de la formation, Atout France vous remercie de bien vouloir lui signaler, par mail avant **mercredi 30 mars 2022**, à [isabelle.chevassut@atout-france.fr](mailto:isabelle.chevassut@atout-france.fr) ou [christelle.leroy@atout-france.fr](mailto:christelle.leroy@atout-france.fr) afin de lui permettre de mettre en place les dispositions nécessaires.

La formation *Tourisme et Handicap*, de **mercredi 6 et jeudi 7 avril 2022**, se déroulera à distance.

\*Atout France se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ces formations, ainsi que leur date.



# ATOUT FRANCE

## FORMATION A DISTANCE\*

MERCREDI 6 ET JEUDI 7 AVRIL 2022,  
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

### Programme détaillé de la formation

**Mercredi 6 avril**

**9h00** Ouverture de la formation par **Bénédicte Mainbourg**, Directrice Entreprises, Innovation et Professionnalisation de Atout France.

**9h05** Début de la formation

- Le contexte : clientèle, définitions,
- La Marque Tourisme & Handicap : pourquoi, comment ?
- Le Label Destination Pour Tous : pourquoi, comment ?

**12h30-13h30** **pause déjeuner**

- Le recensement de l'offre de son territoire : méthode et contenu
- La déficience auditive
- La déficience mentale

**17h00** **Fin de la 1<sup>ère</sup> journée de formation**

**Jeudi 7 avril**

**9h00** Début de la formation

- La déficience visuelle
- La déficience motrice

**12h30-13h30** **pause déjeuner**

- Mise en situation virtuelle dans un Office de Tourisme
- Evaluation des acquis de la formation et questionnaire de satisfaction

**17h00** **Fin de la formation**

\*Atout France se réserve le droit de modifier le format (présentiel ou à distance) de ces formations, ainsi que leur date.

Document établi le 12/01/2022

